

# REGLEMENTS DES CHALLENGES BECASSES

## CHALLENGE DE « LA BECASSE D'ARGENT »

Version Juin 2017



*Vedanga de la Vallée des Myrtilles vainqueur de la « Bécasse d'Argent 2009 » - Champion G.S. et Vainqueur du trophée européen bécassine - propriétaire/conducteur P. Soileux*

Le challenge de la « Bécasse d'Argent » sera attribué au pointer inscrit à un livre d'origine reconnu par la FCI, classé « Dys A et B » et ayant obtenu le maximum de points, décomptés sur l'année civile en cours, sur l'ensemble des épreuves sur bécasses (ouvertes, spéciales, inter-clubs) se déroulant en France et à l'étranger. Le propriétaire doit être français ou résidant en France et membre du Pointer Club Français à jour de cotisation.

● L'attribution des points se fera comme suit :

CACIT 14 pts – RCACIT 13 pts - CACT 12 pts – RCACT 11 pts – 1° EXC 10 pts – 2° EXC 9 pts – 3° EXC 8 pts – EXC 7 pts – TB 4 pts

● Le coefficient appliqué est le suivant :

Epreuves SOLO : coefficient 3 – Epreuves en COUPLE : coefficient 4

Pour gagner ce challenge, le chien devra avoir obtenu le maximum de points sur les deux catégories confondues sur l'année.

En cas d'égalité de points, il sera décerné au chien le plus jeune.

La proclamation des résultats et la remise d'un souvenir se fera le jour de l'Exposition Nationale d'Elevage.

## CHALLENGE DE LA « MEILLEURE FEMELLE BECASSIERE »

Mêmes conditions d'attribution que la « Bécasse d'Argent » mais réservée aux femelles.

Le cumul des trophées est possible dans le cas où la « Bécasse d'Argent » est gagnée par une femelle.

**Pour ces deux challenges, les résultats doivent impérativement être envoyés à :**

**M IVARS Stéphane 139 impasse des myrtes 83230 Bormes les Mimosas.  
[ste.iva@wanadoo.fr](mailto:ste.iva@wanadoo.fr) 06/14/19/95/52**

**Pour le 15 février au plus tard en joignant la photocopie du carnet de travail mentionnant les récompenses.**



***Vanille du bois de Moun- Meilleur femelle bécassière 2009 – Championne d'Automne  
Propriétaire et conducteur : Alain Bruyère.***

### **Les lauréats seront récompensés par :**

- Un souvenir définitivement acquis chaque année.
- Une invitation au repas de Gala de la Nationale d'Élevage.